

**SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2022**

**TABLES DES MATIÈRES**

<b>1. OUVERTURE .....</b>	<b>2709</b>
<b>2. ORDRE DU JOUR .....</b>	<b>2709</b>
2022 10 165 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2022.....	2709
<b>3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX .....</b>	<b>2710</b>
2022 10 166 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2022.....	2710
<b>4. QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2022.....</b>	<b>2710</b>
<b>5. PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....</b>	<b>2710</b>
<b>6. LES RAPPORTS .....</b>	<b>2711</b>
6.1 RAPPORT DU MAIRE.....	2711
6.2 RAPPORT DES COMITÉS.....	2711
6.3 RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL.....	2711
6.4 RAPPORT DU D.G.....	2711
<b>7. ADMINISTRATION.....</b>	<b>2711</b>
2022 10 167 7.1. OFFRE DE SERVICE 2023 - GESTION DES DOCUMENTS ET DES ARCHIVES.....	2711
2022 10 168 7.2. CHANGEMENT DE ROUTEUR – PROPOSITION PC EXPERT.....	2711
2022 10 169 7.3. RÉVOCATION ET NOMINATION D'UN SIGNATAIRE POUR LE BUREAU DE POSTE.....	2712
2022 10 170 7.4. OFFRE DE SERVICE - LA JARDINIÈRE.....	2712
2022 10 171 7.5. COMITÉ - ACCÈS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS.....	2713
7.6. PROJET D'ACHAT DE GÉNÉRATRICES POUR L'HÔTEL DE VILLE ET LE CENTRE COMMUNAUTAIRE.....	2713
2022 10 172 7.7. DÉPÔT ET ACCEPTATION DU RAPPORT D'AUDIT DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC PORTANT SUR LA TRANSMISSION DES RAPPORTS FINANCIERS.....	2713
7.8. MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - RISTOURNE 2021.....	2714
7.9. DÉPÔT DU PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES – CSSHC (CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTS-CANTONS).....	2714
<b>8. URBANISME .....</b>	<b>2714</b>
<b>9. VOIRIE MUNICIPALE.....</b>	<b>2714</b>
2022 10 173 9.1. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – SOUS-VOLET – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE – DOSSIER NO 00032467-1 - 44055 (5) - 20220512-015.....	2714
9.2. ACHAT D'UN GPS – GSFNAV ANDROID.....	2715
<b>10. HYGIÈNE DU MILIEU.....</b>	<b>2715</b>
2022 10 174 10.1. RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DE LA RÉGION DE COATICOOK (RIGDSC) - NOMINATION D'UN SUBSTITUT.....	2715
2022 10 175 10.2. RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK (RIGDSC) - ADOPTION DU BUDGET 2023.....	2715
2022 10 176 10.3. ANNULATION DE LA RÉOLUTION 2022-04-070 CONCERNANT LE PROJET # 5153-7 DONNÉE CLOUD PHOENIX CONTACT PAR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES R. THÉBERGE INC.....	2715
<b>11. SÉCURITÉ.....</b>	<b>2716</b>
11.1. RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DE LA RÉGION DE COATICOOK – ADOPTION DU BUDGET 2023.....	2716
2022 10 177 11.2. OFFRE DE SERVICE - MISE À JOUR DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE – RAYMOND GAGNÉ, CHARGÉ DE PROJET.....	2716
<b>ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :.....</b>	<b>2716</b>
<b>12. LOISIRS ET CULTURE .....</b>	<b>2716</b>
12.1. ENTENTES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES AVEC LA VILLE DE COATICOOK 2023-2027.....	2716
12.2. TRAVAUX RÉPARATION PLANCHER À L'ÉTAGE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE – SUIVI.....	2717
<b>13. CORRESPONDANCE .....</b>	<b>2717</b>
2022 10 178 13.1. ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE.....	2717
<b>14. TRÉSORERIE.....</b>	<b>2717</b>
2022 10 179 14.1. RATIFIER LES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2022.....	2717
2022 10 180 14.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 3 OCTOBRE 2022.....	2717

14.3. DÉPÔT DES RAPPORTS FINANCIERS 3 <sup>E</sup> TRIMESTRE 2022 : RAPPORT DE FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET L'ÉTAT DE FONCTIONNEMENT.....	2718
15.1. VARIA.....	2718
2022 10 181 16.1. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE.....	2718

## PROVINCE DE QUÉBEC

### Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 3 octobre 2022, à 19 h, présidé par Monsieur le Maire Bernard Marion, et à laquelle assistaient les conseillers.

Madame Nicole Isabelle (quitte à 22h07)	Monsieur Yvon Desrosiers (absent)
Monsieur Benjamin Cousineau	Madame Line Gendron
Madame Lyssa Paquette	Monsieur Éric Leclerc (arrivé à 19h10)

Formant le quorum du Conseil municipal sous la présidence du maire.

Madame Brigitte Desruisseaux, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution comme suit :

#### 1. Ouverture

#### 2. Ordre du jour

#### 2022 10 165 2.1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 OCTOBRE 2022

##### 1. Ouverture

- 1.1. Moment de réflexion
- 1.2. Mot de bienvenue du maire
- 1.3. Présence des membres du conseil

##### 2. Ordre du jour

- 2.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 octobre 2022

##### 3. Procès-verbaux (la lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)

- 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2022

##### 4. Suivi des affaires découlant du point 3

- 4.1. Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière session régulière

##### 5. Présence et période de questions

- 5.1. Présence et période de questions

##### 6. Rapports

- 6.1. Rapport du maire sur ses activités
- 6.2. Rapport des comités
- 6.3. Rapport de l'inspecteur municipal
- 6.4. Rapport du D. G.

##### 7. Administration

- 7.1. Offre de service 2023 - Gestion des documents et des archives
- 7.2. Changement du routeur – Proposition PC Expert
- 7.3. Révocation et nomination d'un signataire pour le bureau de poste
- 7.4. Offre de service - La jardinière
- 7.5. Comité - Accès à l'information et à la protection des renseignements personnels
- 7.6. Projet d'achat de génératrices pour l'hôtel de ville et le Centre communautaire
- 7.7. Dépôt et acceptation du rapport d'audit de conformité de la Commission municipale du Québec portant sur la transmission des rapports financiers
- 7.8. Mutuelle des Municipalités du Québec - Ristourne 2021
- 7.9. Dépôt du plan triennal de répartition et de destination des immeubles – CSSHC (Centre de services scolaire des Hauts-Cantons)

**8. Urbanisme**

8.1. Aucun dossier

**9. Voirie**

9.1. Programme d'aide à la voirie locale – sous-volet – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale – dossier no 00032467-1 - 44055 (5) - 20220512-015

9.2. Achat d'un GPS – GSFNav Android

**10. Hygiène du milieu**

10.1. Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets de la Région de Coaticook (RIGDSC) - Nomination d'un substitut

10.2. Régie Intermunicipale de Gestion des Déchets de la Région de Coaticook (RIGDSC) - Adoption du budget 2023

10.3. Annulation de la résolution 2022-04-070 concernant l'ouverture d'un compte Proficloud pour les données Cloud Phoenix Contact

**11. Sécurité**

11.1. Régie intermunicipale de protection des incendies de la région de Coaticook - Adoption du budget 2023

11.2. Offre de service - Mise à jour pour la sécurité civile – Raymond Gagné, chargé de projet

**12. Loisirs et Culture**

12.1. Entente sportive et récréative avec la Ville de Coaticook

12.2. Travaux réparation plancher à l'étage au Centre communautaire - suivi

**13. Correspondance**

13.1 Adoption de la correspondance

**14. Trésorerie**

14.1 Ratifier les comptes payés du mois de septembre 2022

14.2 Adoption des comptes à payer au 3 octobre 2022

14.3 Dépôt des rapports financiers trimestrielles

**15. Varia et période de questions**

**16. Levée de la séance ordinaire**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benjamin Cousineau ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 octobre 2022 soit adopté tel que lu et rédigé.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**3. Adoption des procès-verbaux**

2022 10 166

**3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2022**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Nicole Isabelle ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2022 soit adopté tel que rédigé.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**4. QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2022**

La direction générale dépose son rapport sur le suivi du procès-verbal de la dernière session.

*Le conseiller monsieur Éric Leclerc se joint à la séance. Il est 19h10.*

**5. Présences et période de questions**

L'inspecteur municipal monsieur Érick Brière est présent.

## 6. Les rapports

### 6.1 RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le maire Bernard Marion a participé à plusieurs réunions et/ou rencontres.

### 6.2 RAPPORT DES COMITÉS

Madame la conseillère Nicole Isabelle a participé à l'organisation de la fête citoyenne.

Monsieur le conseiller Benjamin Cousineau a participé au congrès de la FQM.  
Madame la conseillère Lyssa Paquette a participé à 4 réunions et/ou rencontres.  
Madame la conseillère Line Gendron a participé au congrès de la FQM.  
Monsieur le conseiller Éric Leclerc a participé au congrès de la FQM ainsi qu'à 3 réunions et/ou rencontres.

### 6.3 RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Le rapport de l'inspecteur municipal est déposé.

### 6.4 RAPPORT DU D.G.

Le rapport et suivi de la direction générale est déposé.

*La conseillère madame Nicole Isabelle quitte la séance. Il est 22h07.*

## 7. Administration

### 2022 10 167 7.1. OFFRE DE SERVICE 2023 - GESTION DES DOCUMENTS ET DES ARCHIVES

**CONSIDÉRANT** que la firme HB Archivistes offre des services clés en main de gestion des archives papiers et numériques ;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité emploie déjà cette firme depuis quelques années pour la supporter dans la gestion de ses documents ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benjamin Cousineau ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**DE** renouveler l'entente de service avec la firme HB Archivistes pour l'année 2023 pour la gestion des documents et des archives pour un tarif hebdomadaire (période de 4 jours) de 1 283.86 \$ plus les taxes applicables ou 60 \$ de l'heure, plus les taxes applicables.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

### 2022 10 168 7.2. CHANGEMENT DE ROUTEUR – PROPOSITION PC EXPERT

**CONSIDÉRANT** qu'il est important d'avoir un routeur qui permet l'amélioration de la sécurité autant à l'interne qu'à l'externe du réseau ;

**CONSIDÉRANT** qu'un filtrage en temps réel de l'utilisation permettrait de détecter et d'éliminer toute menace ou virus ;

**CONSIDÉRANT** qu'une fonctionnalité comme un VPN pourrait être mis en place, ce qui permettrait l'accès sécuritaire à l'extérieur du réseau aux ressources du bureau ;

**CONSIDÉRANT** que le routeur proposé éviterait des ralentissement réseau peu importe la demande ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Benjamin Cousineau ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**D'**accepter l'option 1 de la soumission AAAQ4153 de PC Expert au montant de 1 089,99 \$ plus les taxes applicables ;

**DE** faire parvenir copie de la présente résolution à PC Expert ;

**QUE** le changement de routeur soit effectué par le technicien de la MRC de Coaticook.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2022 10 169 7.3. RÉVOCATION ET NOMINATION D'UN SIGNATAIRE POUR LE BUREAU DE POSTE**

**CONSIDÉRANT** que monsieur Stéphane Bourget auparavant inspecteur en voirie, n'est plus à l'emploi de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est pertinent de nommer le nouvel inspecteur monsieur Érick Brière signataire pour la Municipalité auprès de Postes Canada en remplacement de monsieur Bourget ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**DE** révoquer la nomination de monsieur Stéphane Bourget à titre de signataire de la municipalité auprès de Postes Canada ;

**DE** nommer monsieur Érick Brière inspecteur en voirie à titre de nouveau signataire ;

**QUE** monsieur Brière soit autorisé récupérer le courrier et à effectuer les transactions requises chez Postes Canada par la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton ;

**QU'**une copie de la présente résolution soit transmise à Postes Canada.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2022 10 170 7.4. OFFRE DE SERVICE - LA JARDINIÈRE**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a reçu une offre de service pour l'entretien paysager des pancartes situées aux trois entrées du village;

**CONSIDÉRANT** que le coût comprend la plantation d'annuelles, l'arrosage, l'engrais, le paillis, le désherbage et la taille d'arbustes pour la période de mai à octobre) ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**D'**accepter l'offre de service de La jardinière au montant de 1 065 \$ plus les taxes applicables pour l'année 2023 ;

**DE** transmettre une copie de la présente résolution à la Jardinière.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2022 10 171 7.5. COMITÉ - ACCÈS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton est un organisme public au sens de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (c. A-2.1) (ci-après appelée la « *Loi sur l'accès* ») ;

**CONSIDÉRANT** les modifications apportées à la *Loi sur l'accès* par la *Loi modernisant les dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* (2021, c. 25) ;

**CONSIDÉRANT** que l'article 8.1 a été ajouté à la *Loi sur l'accès*, lequel est entré en vigueur le 22 septembre 2022, obligeant les organismes publics à mettre en place un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, lequel sera chargé de soutenir l'organisme dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations en vertu de la *Loi sur l'accès* ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est possible qu'un règlement du gouvernement vienne exempter tout ou partie des organismes publics de former ce comité ou modifier les obligations d'un organisme en fonction de critères qu'il définit ;

**CONSIDÉRANT** qu'à ce jour, un tel règlement n'a pas été édicté, de telle sorte que la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton doit constituer un tel comité ;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Benjamin Cousineau ;

APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** soit formé un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels conformément à l'article 8.1 de la *Loi sur l'accès*;

**QUE** ce comité soit composé des personnes qui occupent les fonctions suivantes au sein de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton :

- du responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels : madame Brigitte Desruisseaux, directrice générale et greffière-trésorière ;
- de madame Manon Jacque greffière-trésorière adjointe.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**7.6. PROJET D'ACHAT DE GÉNÉRATRICES POUR L'HÔTEL DE VILLE ET LE CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Remis à une séance ultérieure.

**2022 10 172 7.7. DÉPÔT ET ACCEPTATION DU RAPPORT D'AUDIT DE LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC PORTANT SUR LA TRANSMISSION DES RAPPORTS FINANCIERS.**

**CONSIDÉRANT** que la direction générale a déposé le rapport de la Commission municipale du Québec portant sur la transmission des états financiers pour les années 2016-2020 ;

**CONSIDÉRANT** que le conseil a pris connaissance dudit rapport ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter le dépôt du rapport et d'autoriser la direction générale à transmettre une copie de la présente résolution à la Commission municipale du Québec.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

#### 7.8. MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - RISTOURNE 2021

La directrice générale dépose la lettre concernant la ristourne de la MMQ (Mutuelle des municipalités du Québec) pour l'année 2021.

#### 7.9. DÉPÔT DU PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES – CSSHC (CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTS-CANTONS)

La directrice dépose la lettre d'introduction ainsi que le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de service scolaire des Hauts-Cantons.

#### 8. Urbanisme

Rien à signaler

#### 9. Voirie municipale

2022 10 173

#### 9.1. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – SOUS-VOLET – PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE – DOSSIER NO 00032467-1 - 44055 (5) - 20220512-015

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

**CONSIDÉRANT** que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL ;

**CONSIDÉRANT** que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

**CONSIDÉRANT** que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL ;

**CONSIDÉRANT** que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

**CONSIDÉRANT** que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2022 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

**CONSIDÉRANT** que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

**CONSIDÉRANT** que, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

**CONSIDÉRANT** que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benjamin Cousineau ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** le conseil de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton approuve

les dépenses d'un montant de 85 562 \$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

## 9.2. ACHAT D'UN GPS – GSFNAV ANDROID

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

## 10. Hygiène du milieu

### 2022 10 174 10.1. RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DE LA RÉGION DE COATICOOK (RIGDSC) - NOMINATION D'UN SUBSTITUT

**CONSIDÉRANT** que madame la conseillère Lyssa Paquette est la représentante désignée pour participer aux réunions à la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région de Coaticook (RIGDSC) ;

**CONSIDÉRANT** que le conseil souhaite nommer un substitut pour la remplacer si celle-ci ne peut y participer ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**DE** nommer monsieur le conseiller Yvon Desrosiers à titre de substitut en cas d'absence de madame Lyssa Paquette aux rencontres de la RIGDSC ;

**DE** faire parvenir copie de la présente résolution à monsieur Francis Lussier directeur général de la Régie.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

### 2022 10 175 10.2. RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK (RIGDSC) - ADOPTION DU BUDGET 2023

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton est membre de la Régie intermunicipale des déchets solides de la région de Coaticook (RIGDSC) ;

**CONSIDÉRANT** le conseil d'administration de la RIGDSC a adopté le budget 2023 au montant de 3 212 875 \$, ainsi que les tarifs applicables pour 2023 ;

**CONSIDÉRANT** les municipalités membres sont invitées à adopter une résolution lesdites prévisions et les tarifs pour l'année 2023 comme le prévoit le Code municipal ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Line Gendron ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benjamin Cousineau ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton approuve les prévisions budgétaires ainsi que la tarification pour l'année 2023 soumises par la Régie intermunicipale des déchets solides de la région de Coaticook (RIGDSC).

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

### 2022 10 176 10.3. ANNULATION DE LA RÉOLUTION 2022-04-070 CONCERNANT LE PROJET # 5153-7 DONNÉE CLOUD PHOENIX CONTACT PAR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES R. THÉBERGE INC.

**CONSIDÉRANT** la résolution 2022 04 070 adoptée lors de la séance ordinaire du 4 avril dernier ;

**CONSIDÉRANT** qu'après avoir réévaluer les risques inhérents à utiliser un cloud pour stocker les données municipales concernant l'aqueduc et les égouts ;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton souhaite limiter les utilisateurs qui pourraient se brancher ou avoir accès aux données sans que celle-ci n'en soit avisée ;

**CONSIDÉRANT** les nombreuses mesures obligations qui incombent aux municipalités au niveau de la protection des données et des renseignements que celles-ci peuvent détenir dans le cadre de leurs fonctions ;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton a toujours un serveur pouvant être utilisé pour stocker les données ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'annuler la résolution 2022 04 070 antérieurement adoptée par ce conseil ;

D'aviser l'entreprise les Installations électriques R. Théberge Inc. que les données de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton ne seront plus hébergées dans un compte Proficloud mais bien sur le serveur de la municipalité;

D'accepter de payer les frais déjà engagés par les Installations Électriques R. Théberge Inc. mais de ne plus payer les frais mensuels de 65 \$ par mois à compter de novembre 2022 ;

**QUE** la présente résolution soit envoyée à Installations Électriques R. Théberge inc.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

## 11. Sécurité

### 11.1. RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DE LA RÉGION DE COATICOOK – ADOPTION DU BUDGET 2023

Ce point est reporté à une date ultérieure.

2022 10 177

### 11.2. OFFRE DE SERVICE - MISE À JOUR DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE – RAYMOND GAGNÉ, CHARGÉ DE PROJET

**CONSIDÉRANT** l'offre de service transmise par monsieur Raymond Gagné pour la mise à jour de notre plan de sécurité civile ;

**CONSIDÉRANT** que le ministère de la Sécurité publique demande de tenir à jour son plan de sécurité civile ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benjamin Cousineau ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter l'offre de service de monsieur Raymond Gagné au coût de 3 844 \$ taxes non incluses ;

**DE** faire parvenir la présente résolution à M. Raymond Gagné.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

## 12. Loisirs et culture

### 12.1. ENTENTES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES AVEC LA VILLE DE COATICOOK 2023-2027

Discussion sur l'entente

**12.2. TRAVAUX RÉPARATION PLANCHER À L'ÉTAGE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE - SUIVI**

Un suivi est fait quant aux travaux et aux coûts potentiels pour refaire le plancher à l'étage du Centre communautaire.

**13. Correspondance**

**2022 10 178 13.1. ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Benjamin Cousineau ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** la liste de la correspondance à ce jour soit déposée en regard du conseil et versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**14. Trésorerie**

**2022 10 179 14.1. RATIFIER LES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2022**

**CONSIDÉRANT** que la direction générale dépose la liste des salaires et le rapport de trésorerie pour le mois se terminant le 30 septembre 2022 ;

**CONSIDÉRANT** que la direction générale dépose le rapport de la trésorerie, les chèques, les prélèvements et les dépôts directs payés après la séance du 6 septembre 2022 ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benjamin Cousineau ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution ;

**DE** ratifier le paiement des salaires des employés et des membres du conseil pour le mois d'août du chèque/dépôt 502078 au 502099 d'un montant de 11 045.51 \$ ;

**DE** ratifier le paiement des comptes payés après le 1<sup>er</sup> août 2022 d'un montant de 13 570.82 \$ :

- Payé par chèque numéro xx au montant de 0 \$ ;
- Payé par prélèvement numéro 14555 à 14559 au montant de 660.35 \$ ;
- Payé par dépôt direct no xx au montant de 0 \$.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**2022 10 180 14.2. ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 3 OCTOBRE 2022**

**CONSIDÉRANT** que la direction générale dépose la liste des comptes à payer au 3 octobre 2022 ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Line Gendron ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**D'**approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 141 737.71 \$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des activités

de fonctionnement et des activités d'investissement ;

- comptes à payer par chèque no 5740 à 5761 pour un montant de 68 179.98 \$
- comptes à payer par prélèvement no 14560 à 14562 pour un montant de 14 587.46 \$
- comptes à payer par dépôt direct no 1147 à 1164 pour un montant 58 970.27 \$

Je, Brigitte Desruisseaux, directrice générale et secrétaire-trésorière certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants aux activités de fonctionnement et des activités d'investissement du budget, pour faire le paiement des comptes et déboursés d'un montant de 141 737.71 \$ au 3 octobre 2022.

Factures reçues qui n'ont pas été déposées lors de la séance ordinaire / incluses dans le montant présenté dans la résolution	
• Dépanneur	305.45 \$
• Devco Bâtitseur inc	1 167.14 \$
• Équipement de bureau Bob Pouliot	355.24 \$
• Eurofin – Environnex	80.48 \$
• Transport d'eau Ouimette	1600.00 \$
• Entretien ménager	465.00 \$
• Line Gendron – Congrès FQM	334.70 \$
• Benjamin Cousineau – Congrès FQM	191.21 \$
• Karl Bisson – Jeux gonflables	400.00 \$
• Ville de Coaticook – sauveteur	1 898.21 \$
• DAS provincial – Ministère du revenu	10 772.28 \$
• DAS fédéral – Receveur général du Canada	3 703.60 \$

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**14.3. DÉPÔT DES RAPPORTS FINANCIERS 3<sup>E</sup> TRIMESTRE 2022 : RAPPORT DE FONCTIONNEMENT, INVESTISSEMENT ET L'ÉTAT DE FONCTIONNEMENT**

La directrice générale dépose les rapports financiers du 3<sup>e</sup> trimestre 2022.

**15.1. VARIA**

Quelques points sont apportés et discutés.

**2022 10 181 16.1. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

L'ordre du jour étant épuisé ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Éric Leclerc ;  
APPUYÉ par madame la conseillère Lyssa Paquette ;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

**DE** procéder à la levée de la séance, il est 22h55.

VOTE POUR : 4 CONTRE : 0 ADOPTÉ

**Bernard Marion, maire**

Je, Bernard Marion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

**Brigitte Desruisseaux**

Directrice générale et greffière-trésorière